

Rapport d'activité 2020

Perspectives 2021

Animation "Rivières"

Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la
Charentonne

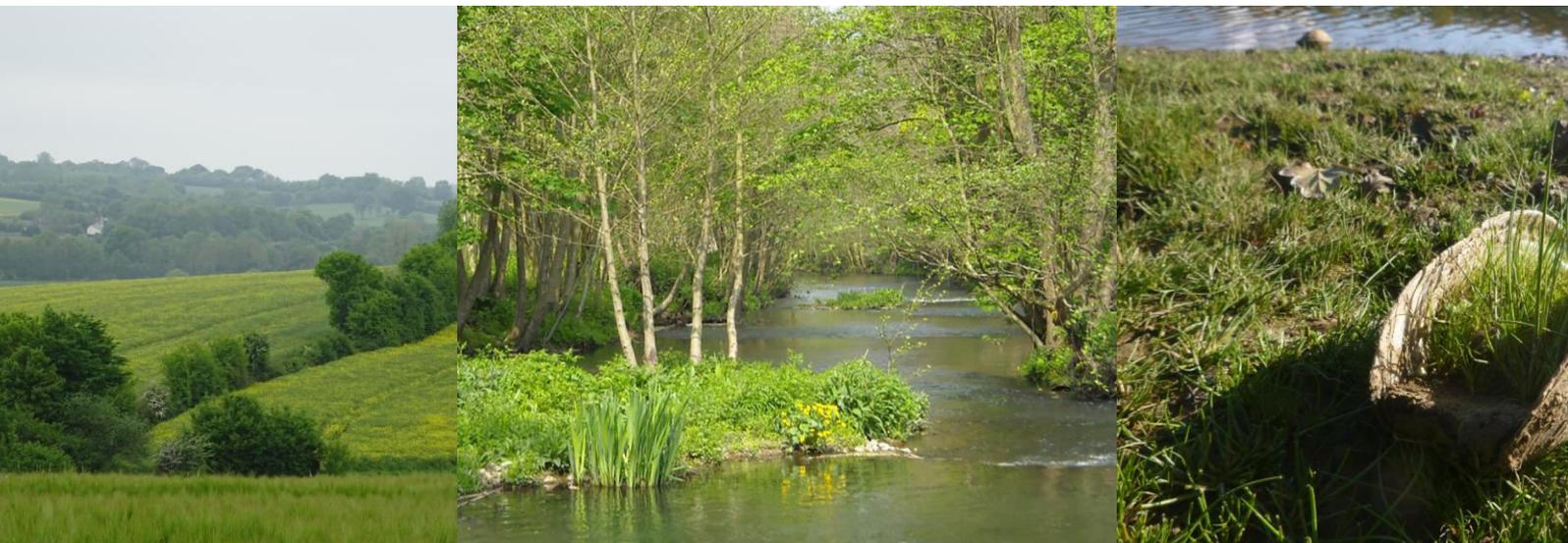
Syndicat
de la Risle
et Charentonne



**eau
seine**
NORMANDIE
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT



RAPPORT D'ACTIVITE 2020 ET PERSPECTIVES 2021 DU SYNDICAT MIXTE DU BASSIN DE LA RISLE ET DE LA CHARENTONNE (SMBRC) ORNAISE POUR LA MISSION "RIVIERES"



Rédaction : A. FAVIER,
Chargé de mission eau et milieux aquatiques

Sous l'autorité de C.LEBRETON,
Présidente du SMBRC de la Risle

Chargé d'opération référent pour l'AESN : G. Bodilis

Décembre 2019

SOMMAIRE

| | | |
|--|---|----|
| 1 | | 1 |
| Rapport d'activité 2020 et perspectives 2021 du Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne (SMBRC) ornaise pour la mission "Rivières" | | |
| | | 2 |
| 1 | Contexte et objectifs | 4 |
| 1.1 | Description du territoire..... | 4 |
| 1.1.1 | Hydrographie..... | 4 |
| 1.1.2 | Ecologie | 8 |
| 1.1.3 | Usages..... | 12 |
| 1.1.4 | Masses d'eau | 12 |
| 1.2 | Composition de la cellule et moyens mis en œuvre | 14 |
| 1.2.1 | La cellule "Rivières" au sein du syndicat de la Risle | 14 |
| 1.2.2 | Répartition du temps de travail en 2020..... | 16 |
| 2 | Mise en œuvre du contrat - Bilan par missions et perspectives | 18 |
| 2.1 | Elaboration du PPRE de la Charentonne | 18 |
| 2.2 | Suivi du PPRE de la RISLE..... | 19 |
| 2.3 | Programme de Restauration de la Continuité Ecologique (RCE) | 20 |
| 2.4 | Communication | 23 |
| 2.4.1 | Animations scolaires..... | 23 |
| 2.4.2 | Communications générales du syndicat..... | 23 |
| 3 | Prévisionnel 2021 | 25 |
| 3.1 | Moyens humains | 25 |
| 3.2 | Prévisionnel Financier | 27 |
| 3.3 | Récapitulatif des perspectives 2021..... | 28 |
| 3.3.1 | PPRE..... | 28 |
| 3.3.2 | Programme RCE..... | 28 |
| 3.3.3 | Communication | 28 |



1 CONTEXTE ET OBJECTIFS

1.1 DESCRIPTION DU TERRITOIRE

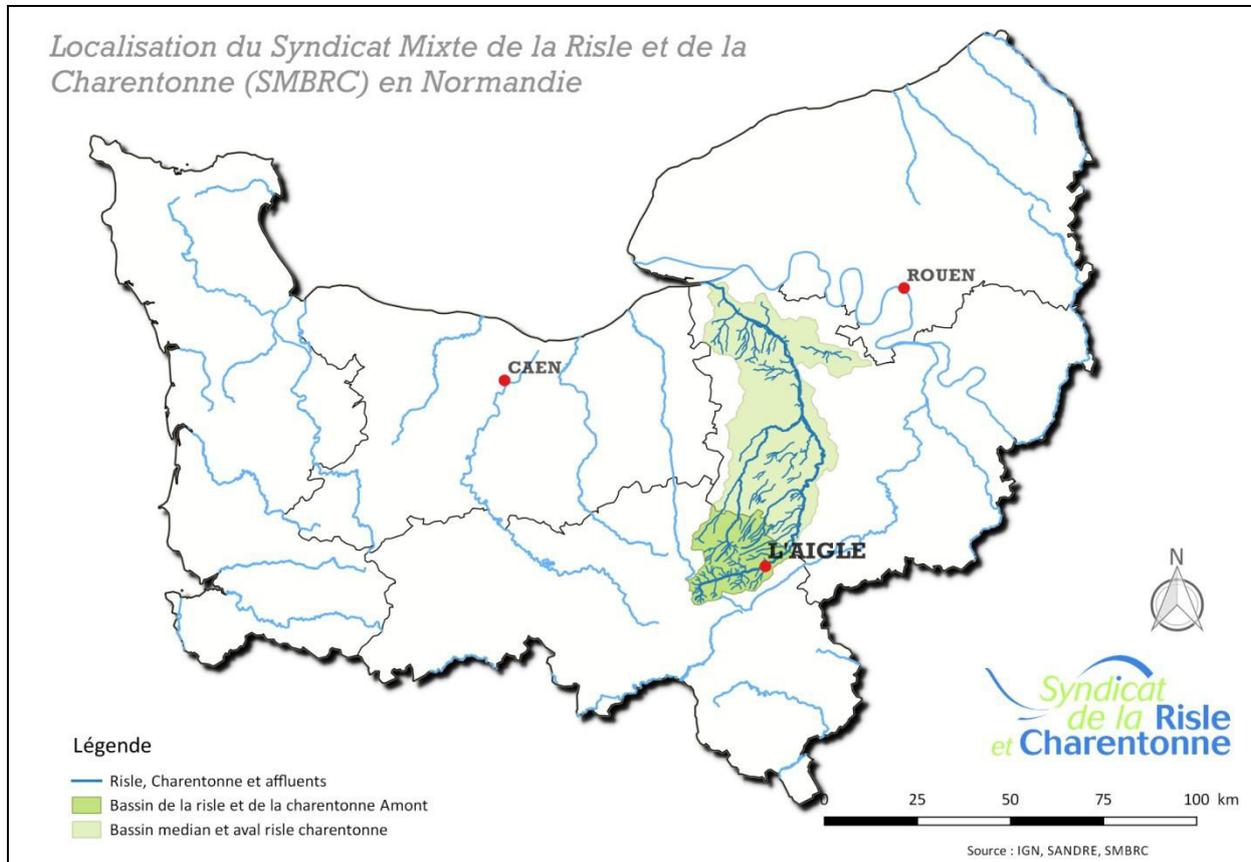


Figure 1 - Carte de localisation de la Risle et de la Charentonne

1.1.1 HYDROGRAPHIE

1.1.1.1 Généralités

La Risle, affluent de la Seine, et son affluent principal, la Charentonne, traversent deux départements : l’Orne et l’Eure. Elles prennent respectivement leurs sources sur les communes de Planches et Saint-Evroult-Notre-Dame-du-Bois. La Charentonne parcourt 63 km avant de se jeter dans la Risle au droit de Nassandres. La Risle quant à elle parcourt 145 km de sa source à l’estuaire de la seine.

Dans la partie Ornaise, les deux rivières courent sur près de 40 et 18 kilomètres à travers 35 communes réparties sur 2 communautés de communes, situées entre 180 et 330 m d’altitude. Les communes du bassin versant sont les suivantes :

- AUBE
- AUGUAISE
- BEAUFAI
- BRETHEL
- ECORCEI
- FAY
- LA CHAPPELLE-VIEL
- LA FERRIERE-AU-DOYEN
- LA GONFRIERE
- L’AIGLE
- LE MENIL-BERARD
- LES ASPRES
- MAHERU
- RAI
- SAINT-EVROULT-NOTRE-DAME-DU-BOIS
- SAINT-HILAIRE-SUR-RISLE
- SAINT-MARTIN-D’ECUBLEI
- SAINT-NICOLAS-DE-SOMMAIRE
- SAINT-OUEN-SUR-ITON
- SAINT-SULPICE-SUR-RISLE
- SAINT-SYMPHORIEN-DES-BRUYERES
- TOUQUETTES

- FERTE-EN-OUCHE :
 - ANCEINS
 - BOCQUENCE
 - COUVAINS
 - GAUVILLE
 - GLOS-LA-FERRIERE HEUGON
 - LA FERTE-FRENEL
 - MONNAI
- SAINT-NICOLAS-DES-LAITIERS
 - VILLERS-EN-OUCHE
- CHAMP-HAUT
- CHAUMONT
- CISAI-SAINT-AUBIN
- ECHAUFFOUR
- LA GENEVRAIE
- LA TRINITE-DES-LAITIERS
- LE SAP-ANDRE
- LES AUTHIEUX-DU-PUITS
- PLANCHES
- SAINTE-GAUBURGE-SAINTE-COLOMBE
- SAINT-EVROULT-DE-MONTFORT
- SAINT-PIERRE DES-LOGES

Les bassins de la Risle et de la Charentonne sont situés à 150 kilomètres de Paris et sont sous l'influence géologique du bassin parisien. Les sols ont la particularité d'être constitués de terrains sédimentaires datant du crétacé. Le substratum est donc formé de craie blanche légèrement siliceuse, pouvant atteindre 30 mètres d'épaisseur et en général surmontée par de l'argile à silex avec des dépôts éoliens de limons en plateau, caractéristique du pays d'Ouche.

La perméabilité de l'aquifère est importante (10L/s en moyenne). L'eau y est de type bicarbonatée-calcique.

Malgré le substratum karstique, du fait de l'imperméabilité superficielle (plateaux en bordure et alluvions en fond de vallée) les pluies peuvent générer des crues fortes, avec une restitution importante de la pluie tombée. Elles ont créé des problèmes d'inondations au niveau de la ville de L'Aigle les années précédentes amplifiés par une mauvaise gestion des vannages.

1.1.1.2 Classement des cours d'eau au L214-17 du CE

Un certain nombre de cours d'eau inclus dans le périmètre du syndicat sont classés au titre de l'article L214-17 du code de l'environnement. On nomme ainsi :

⇒ Les cours d'eau classés en liste 1 (objectif de préservation) :

- | | |
|--|---|
| - La Risle | - Fossé 01 de la Commune de Touquettes |
| - Le Vauferment | - Fossé 01 de la Commune de la Ferté-Fresnel |
| - Le Gué Maingot | - Bras de la Charentonne |
| - L'Aubette | - Le bras de Touquettes |
| - Le Livet | - La Charentonne |
| - Le Gru | - Le ravin de la Lande-Cornet |
| - Le Godet et le Finard | - Le cours d'Eau 02 de la Commune de la Gonfrière |
| - Fossé 02 de la Commune de Saint-Evroult-de-Montfort | - La Guiel |
| - Fossé 02, 04 de la Commune de Saint-Evroult-Notre-Dame-du-Bois | - Le ruisseau de Trémont |
| - Fossé 01, 03, 04 de la Commune de la Gonfrière | - Le ruisseau de la Fontaine Saint-Evroult |
| - Cours d'Eau 01 de la Commune de Saint-Evroult-Notre-Dame-du-Bois | - La rivière Morte |
| | - Le ruisseau des Vaux |
| | - La rivière de Touquettes |
| | - Le ruisseau de Bréquigny |

⇒ Les cours d'eau classés en liste 2 (objectif de restauration) :

- La Risle
- Le Vauferment et ruisseau de Louvière
- Le Livet et fossés 08 et 09

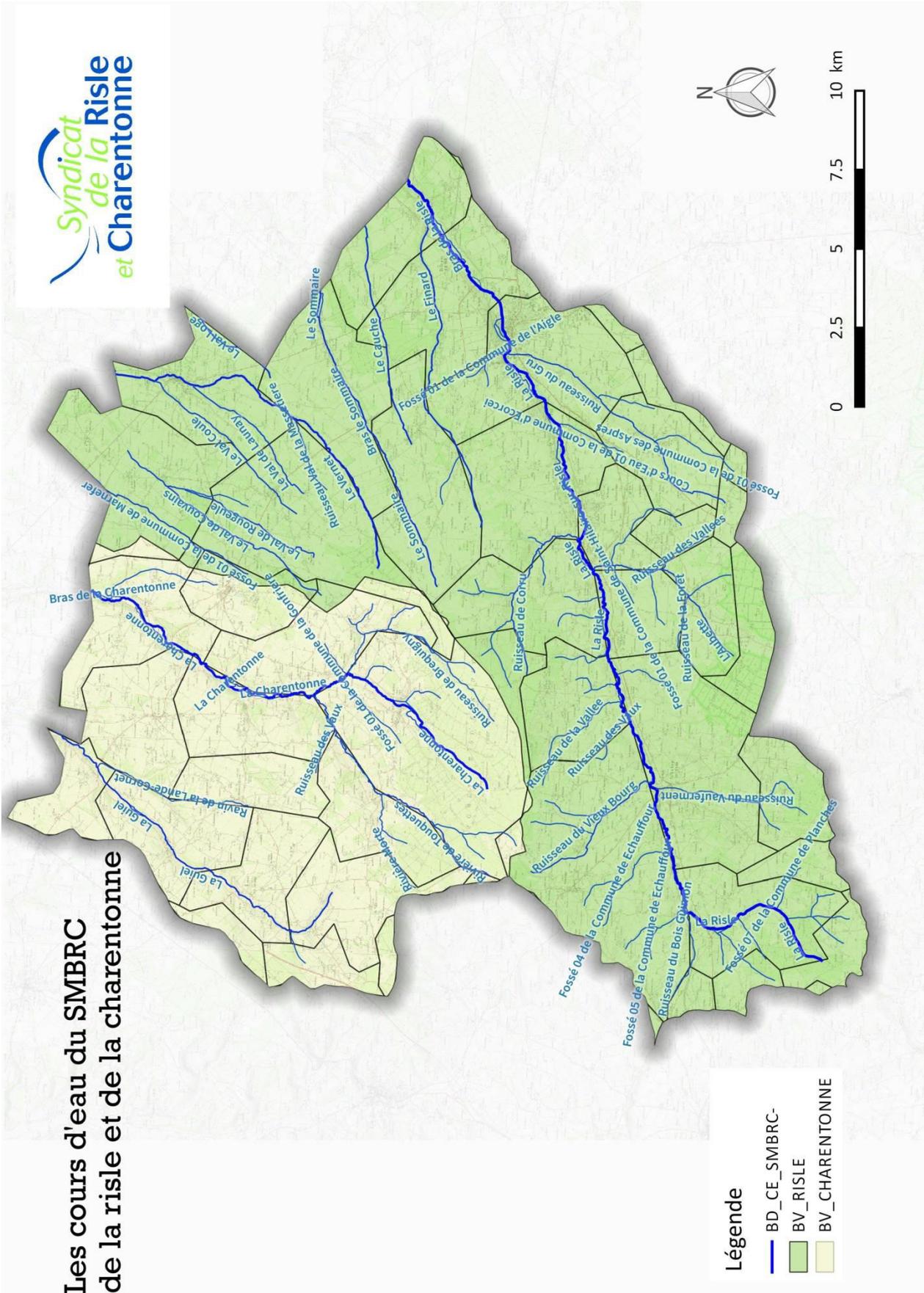


Figure 2 - Carte des cours d'eau du SMBRC

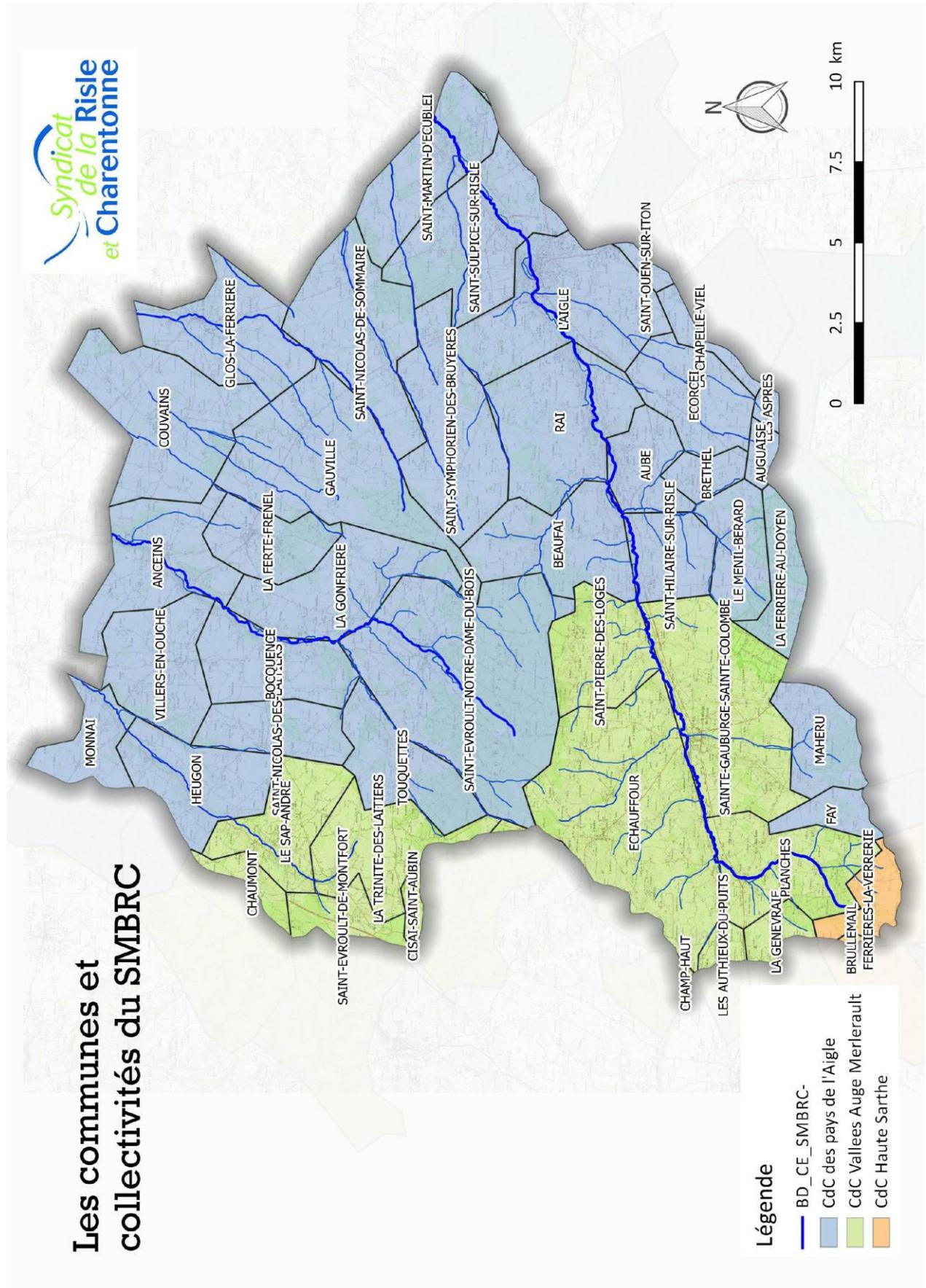


Figure 3 - Carte des communes et collectivités adhérentes d'eau au SMBRC

1.1.2 ECOLOGIE

1.1.2.1 Réservoirs biologiques

Le périmètre du SMBRC comporte trois réservoirs biologiques répartis sur deux masses d'eau :

| Code Reservoir Bio | Nom du cours d'eau | CODE_RIVIERE | CODE_ME | Tronçon | Xamont | Yamont | Xaval | Yaval |
|--------------------|--------------------|--------------|------------------|--|-------------|-------------|-------------|-------------|
| RB_267 | La Charentonne | H61-0400 | FRHR267 | La Charentonne de Saint-Evroult-Notre-Dame-du-Bois à la Gonfrrière | 462515,0439 | 2423291,986 | 462658,1 | 2425842,9 |
| | | H61-0400 | FRHR267-H6103000 | ruisseau de brequigny | 462515,0439 | 2423291,986 | 462658,1 | 2425842,9 |
| | | H61-0400 | FRHR267-H6104000 | riviere de touquettes | 462515,0439 | 2423291,986 | 462658,1 | 2425842,9 |
| RB_267-H6110600 | La Guiel | H6110600 | FRHR267-H6110600 | La Guiel de la Trinité des laitiers à Monteruil l'Argilé | 456424,9817 | 2425172,038 | 464253,9488 | 2440108,999 |
| RB_266_2 | La Risle | H6-0200 | FRHR266 | La Risle de Planches à Aube | 455867,0382 | 2413950,041 | 468258,9979 | 2417299,993 |
| | | H6-0200 | FRHR266-H6008000 | ruisseau du vauferment | 455867,0382 | 2413950,041 | 468258,9979 | 2417299,993 |
| | | H6-0200 | FRHR266-H6019000 | ruisseau de livet | 455867,0382 | 2413950,041 | 468258,9979 | 2417299,993 |

Figure 4 - Tableau de synthèse des réservoirs biologiques

1.1.2.2 Sites Natura 2000 et ZNIEFF I & II

Le territoire du syndicat croise le périmètre de deux sites Natura 2000 et de plusieurs ZNIEFF de type I & II. Ainsi, le bassin versant de la Risle est en partie compris dans le site Natura 2000 "Bocages et vergers du sud du pays d'Auge" (FR2502014). Ce site présente notamment des espèces saproxyliques inféodées aux haies bocagères et aux bosquets. De nombreux arbres creux, notamment en ripisylve, favorisent potentiellement l'installation de ces insectes, tel que ces trois espèces inscrites à l'annexe II de la directive Habitat européenne :

- Le Lucane Cerf-volant, *Lucanus cervus*
- Le Pique-prune, *Osmoderma eremita*
- Le grand capricorne, *Cerambyx cerdo*

L'intégralité de la Guiel est dans l'emprise du site Natura 2000 "Risle, Guiel, Charentonne" (FR2300150). Au sein de ce site, plusieurs espèces liées aux cours d'eau et/ou zones humides inscrites à l'annexe II de la directive Habitat européenne sont présentes, notamment :

- Le Chabot, *Cottus perifretum*
- L'Agrion de Mercure, *Coenagrion mercuriale*
- L'écrevisse à pattes blanches, *Austropotamobius pallipes*

| Type de ZNIEFF | Nom | Typologie d'habitat |
|----------------------|---|---|
| ZNIEFF type 1 | ETANG MAROT (Identifiant national : 250013513) | Tourbière de transition, eau douce stagnante |
| | MARES DE LA BRIQUETERIE (Identifiant national : 250013525) | Eau douce stagnante |
| | RUISSEAU DE CHAUDE FONTAINE (Identifiant national : 250013511) | Forêts caducifoliées, Eaux courantes, Prairies humides et mégaphorbiaies. |
| | ETANG, PRAIRIES ET LANDES DE CHARENTONNE (Identifiant national : 250020078) | Landes humides atlantiques septentrionales, Landes sèches, Prairies humides oligotrophes, Eaux douces stagnantes. |
| | ETANG DE PONT-OEUVRE (Identifiant national : 250015966) | Forêts riveraines, forêts et fourrés très humides, Eaux douces stagnantes |
| | RUISSEAU DES ESSARTS (Identifiant national : 250013512) | Eaux douces stagnantes, Eaux courantes |
| ZNIEFF type 2 | FORET DE SAINT-EVROULT (Identifiant national : 250008494) | Landes humides atlantiques septentrionales, Eaux douces stagnantes, Prairies humides oligotrophes, Landes sèches, Landes humides atlantiques septentrionales, Eaux douces stagnantes, Forêts caducifoliées, Prairies humides et mégaphorbiaies. |
| | FORET DOMANIALE DE MOULINS-BONSMOULINS (Identifiant national : 250013524) | Prairies humides et mégaphorbiaies, Hêtraies, Eaux douces stagnantes, Chênaies acidiphiles, Eaux douces stagnantes. |
| | FORET DE L'AIGLE (Identifiant national : 250013548) | Chênaies-charmaies, Chênaies acidiphiles |
| | LES MONTS D'AMAIN (Identifiant national : 250009955) | Pelouses calcaires subatlantiques semi-arides, Forêts caducifoliées, Bocages, Pelouses calcaires subatlantiques semi-arides. |
| | HAUTE-VALLEE DE LA CHARENTONNE (Identifiant national : 250009956) | Prairies humides oligotrophes, Prairies humides eutrophes, Lisières humides à grandes herbes, Bois marécageux d'Aulne, de Saule et de Myrte des marais |
| | VALLEE DE LA GUIEL (Identifiant national : 250010774) | Lisières humides à grandes herbes, Prairies de fauche de basse altitude, Végétation immergée des rivières, Forêt de Frênes et d'Aulnes des fleuves médio-européens, Forêts mixtes de pentes et ravins. |

Figure 5 - Les ZNIEFF du bassin

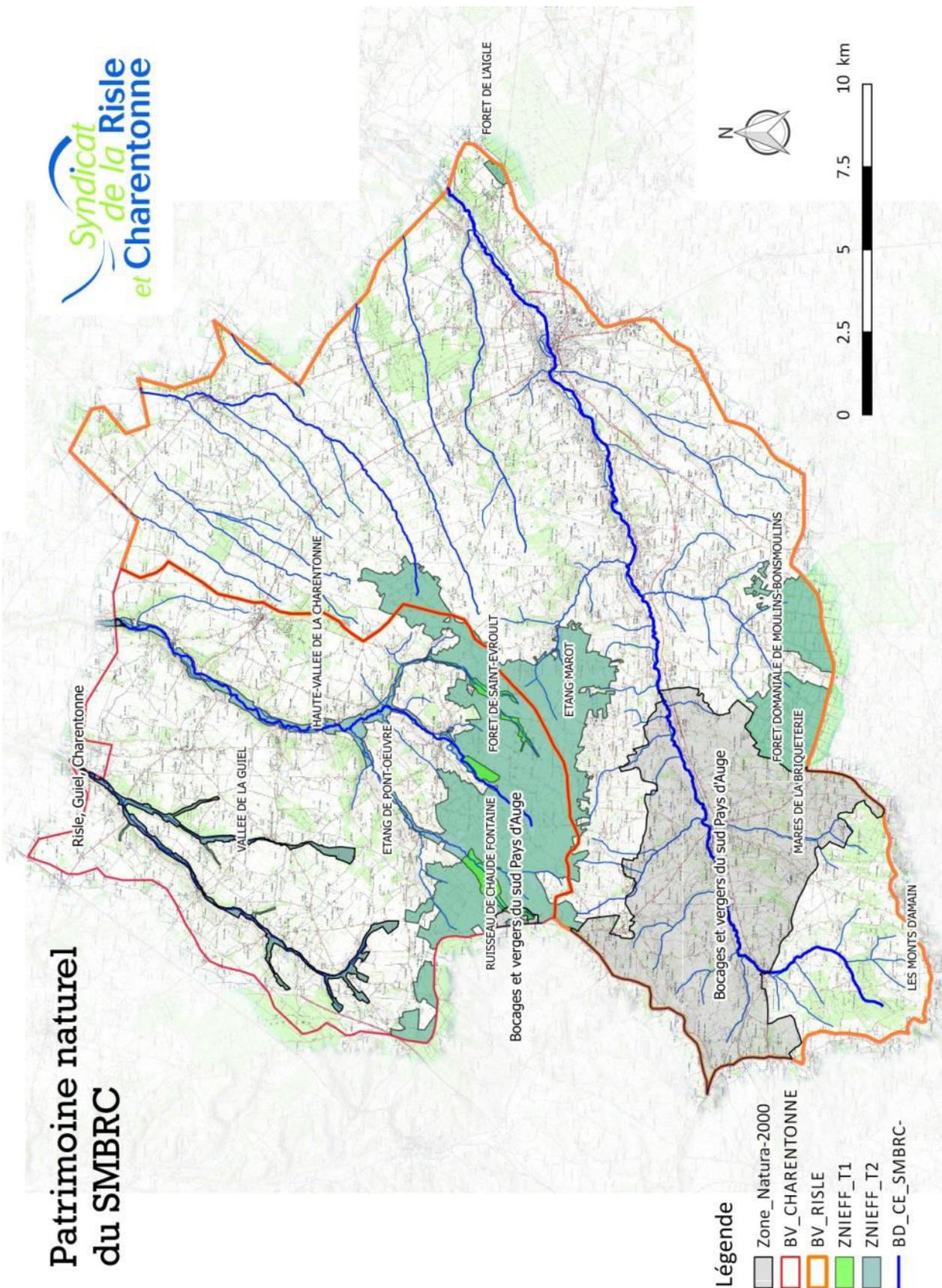


Figure 6 - Le patrimoine naturel du bassin de la Risle ornaise

1.1.2.3 Espèces Exotiques Envahissantes

De nombreux foyers d'espèces exotiques envahissantes (renouée du Japon, rhododendrons, bambous...) ont été relevés lors des diagnostics des PPRE Risle et Charentonne. Les zones urbaines de L'Aigle et de Sainte-Gauburge-Sainte-Colombe sont particulièrement touchées par la colonisation exponentielle des renouées, alors que les rhododendrons sont présents en forêt de Saint-Evroult, notamment le long du ruisseau de Bréquigny.

Les foyers d'espèces végétales invasives des bassins de la Risle et de la Charentonne

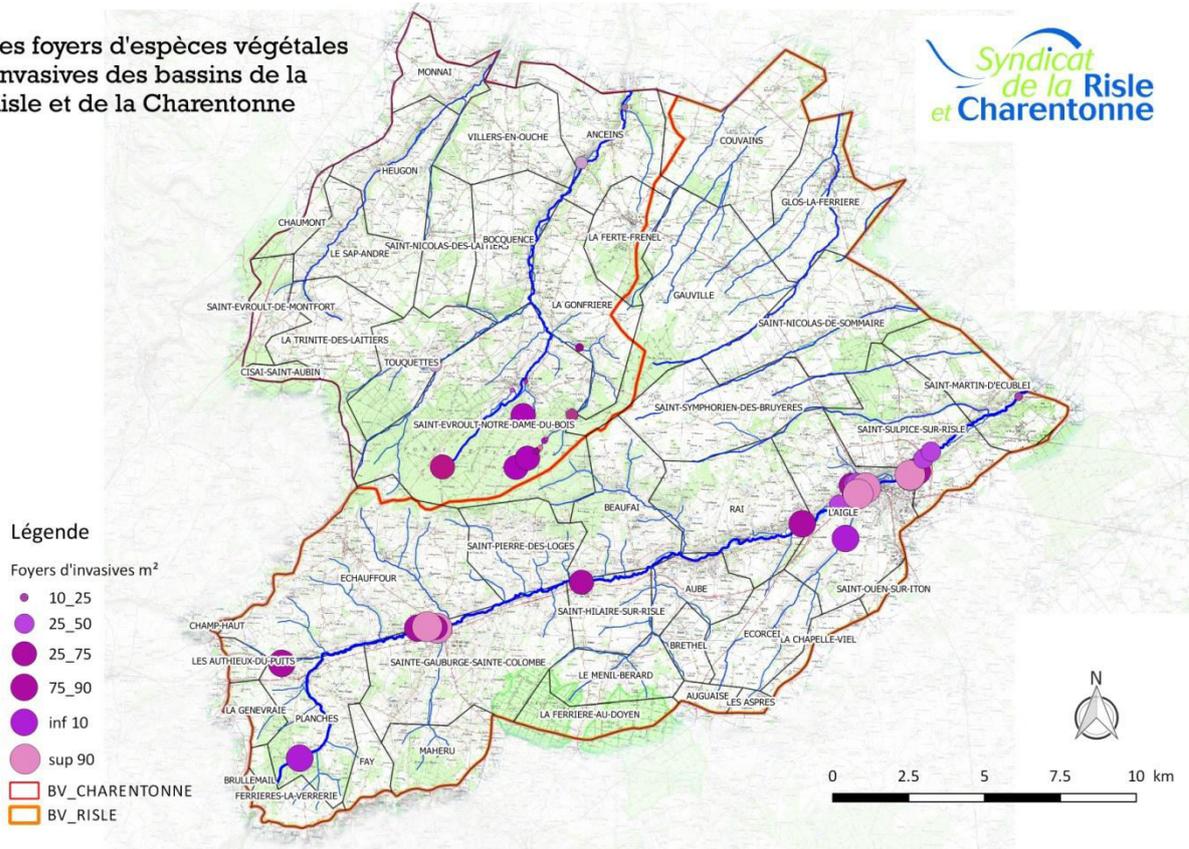


Figure 7 - Carte de localisation des foyers d'espèces végétales invasives

Du point de vue des espèces animales exotiques envahissantes, on note la forte présence du ragondin et du rat musqué. Tous deux font l'objet d'une lutte collective menée par des piégeurs volontaires et par la majorité des communes du bassin versant, en partenariat avec la FDGDON de l'Orne.

Les écrevisses américaines ont fortement colonisé les cours d'eau du bassin. Tous les ans, une association de pêche (le Sedge St-Martinois) organise des journées dédiées à la capture de cette espèce. Il n'est alors pas rare de récolter plus de 500 individus sur un linéaire inférieur à 500m pour une équipe de trois ou quatre pêcheurs en une après-midi.

1.1.3 USAGES

Trois associations de pêche sont présentes sur la partie ornaise de la Risle. Deux sont AAPPMA et affiliées à la fédération de pêche de l'Orne. Il s'agit de la Gaule Amicale Risloise et de l'Hameçon Rislois. Toutes deux se situent en amont de L'Aigle. Ces AAPPMA ne sont pas réciprocitaires. Une association privée de pêche à la mouche est située sur la partie avale de la Risle ornaise, le Sedge Saint-Martinois. Elle n'est pas agréée. Elle est l'association la plus active sur le plan de l'entretien du cours d'eau et de ses abords.

1.1.4 MASSES D'EAU

Le périmètre du syndicat compte 2 masses d'eau de surface et 12 bassins versants de masses d'eau. Seule l'Aubette (FRHR-266H6017000) atteint l'objectif du SDAGE (hors HAP). Le territoire comprend aussi deux masses d'eau souterraines. La principale (craie du Lieuvain Ouche) est déclassée en état médiocre à cause de son état chimique (Pesticides).

| Masses d'eau | | type | État écologique initial | | État chimique initial (41 substances) | État chimique initial (hors HAP/DEHP) | Objectif d'état écologique | Objectif d'état chimique |
|--|------------------|-----------|-------------------------|-------------------------|---------------------------------------|---------------------------------------|----------------------------|--------------------------|
| La Risle de sa source au confluent de la Charentonne | FRHR266 | naturelle | Moyen | IBD | Mauvais | Bon | Bon état 2015 | Bon état 2027 |
| Le ruisseau du Vauferment | FRHR266-H6008000 | naturelle | Bon | expertise | non suivie | non suivie | Bon état 2015 | Bon état 2015 |
| L'Aubette | FRHR266-H6017000 | naturelle | Bon | expertise | non suivie | non suivie | Bon état 2015 | Bon état 2015 |
| Le ruisseau de livet | FRHR266-H6019000 | naturelle | Bon | expertise | non suivie | non suivie | Très bon état 2015 | Bon état 2015 |
| Le ruisseau du Gru | FRHR266-H6024000 | naturelle | Médiocre | expertise : morphologie | non suivie | non suivie | Bon état 2021 | Bon état 2015 |
| Le finard | FRHR266-H6029000 | naturelle | Médiocre | expertise : morphologie | non suivie | non suivie | Bon état 2021 | Bon état 2015 |
| Le cauche | FRHR266-H6035000 | naturelle | Mauvais | expertise : morphologie | non suivie | non suivie | Bon état 2021 | Bon état 2015 |
| Le Sommaire | FRHR266-H6040600 | naturelle | Médiocre | expertise : morphologie | non suivie | non suivie | Bon état 2021 | Bon état 2015 |
| Le Val Logé | FRHR266-H6052000 | naturelle | Mauvais | expertise : morphologie | non suivie | non suivie | Bon état 2021 | Bon état 2015 |
| Le Vernet | FRHR266-H6056000 | naturelle | Médiocre | expertise : morphologie | non suivie | non suivie | Bon état 2021 | Bon état 2015 |
| La Charentonne de sa source au confluent de la Risle | FRHR267 | naturelle | Bon | | Bon | Bon | Bon état 2015 | Bon état 2015 |
| Le ruisseau de Breuigny | FRHR267-H6103000 | naturelle | Bon | expertise | non suivie | non suivie | Bon état 2015 | Bon état 2015 |
| Le rivière de Touquettes | FRHR267-H6104000 | naturelle | Bon | expertise | non suivie | non suivie | Bon état 2015 | Bon état 2015 |
| La Guiel | FRHR267-H6110600 | naturelle | Bon | | Mauvais | Bon | Bon état 2015 | Bon état 2027 |

Figure 8 - Tableau de l'état des masses d'eau superficielles (données 2013)

| Masses d'eau | | État chimique initial | | | État quantitatif initial | Zones "eau de surface" potentiellement soumises à des déséquilibres locaux | Objectif d'état chimique | Objectif d'état quantitatif |
|--|------|-----------------------|--------------------------|---|--------------------------|--|--------------------------|-----------------------------|
| Craie altérée du Neubourg Iton Plaine de Saint-André | 3211 | Mauvais | nitrate, pesticides, OHV | Tendance à la hausse des concentrations en NO3 à inverser | Mauvais | Corbie, Risle, Charentonne, Guiel | Bon état 2027 | Bon état 2015 |
| Craie Lieuvain - Ouche - BV de la Risle | 3212 | Bon | | | Bon | | Bon état 2015 | Bon état 2015 |

Figure 9 - Tableau de l'état des masses d'eau souterraines (données 2013)

1.2 COMPOSITION DE LA CELLULE ET MOYENS MIS EN ŒUVRE

1.2.1 LA CELLULE "RIVIERES" AU SEIN DU SYNDICAT DE LA RISLE

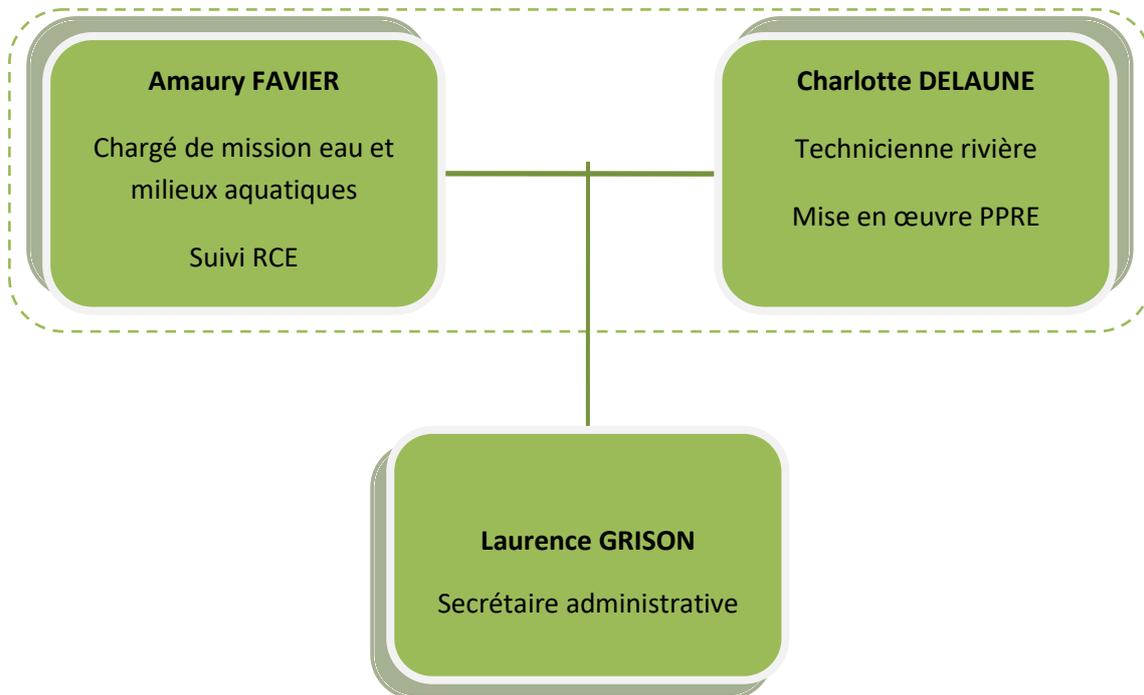


Figure 10 - Organigramme du SMIACEB de la Risle

| Cellule d'animation 2 ETP 440 j – Bilan 2020 | | ETPT | | Répartition du temps passé (J) | |
|---|--------------|-----------------------------------|------------|--------------------------------|--|
| Catégories d'actions et identification des actions | Nombre jours | % par rapport au total jours ETPT | Bureau | Terrain/Réunion | |
| MISSIONS PRIORITAIRES | | | | | |
| 1 - Volet RCE | 150 | 34% | 117 | 33 | |
| 1.1 Suivi des projets au niveau du bassin pour rétablir la Continuité Ecologique de la Risle | 50 | 11% | 40 | 10 | |
| 1.2 Mobilisation des acteurs (collectivités/agriculteurs/propriétaires concernés) | 20 | 5% | 12 | 8 | |
| 1.3 Accompagnement des acteurs locaux aux projets de restauration | 15 | 3% | 9 | 6 | |
| 1.4 Programmation de travaux | 30 | 7% | 25 | 5 | |
| 1.5 Mise en œuvre et suivi des marchés de travaux | 20 | 5% | 18 | 2 | |
| 1.6 Elaboration des documents administratifs et financiers préalables aux études et travaux (CCTP, dossier de subvention, DIG, DUP...) | 15 | 3% | 13 | 2 | |
| 2 - Volet PPRE | 208 | 47% | 138 | 70 | |
| 2.1 Suivi des projets au niveau du bassin pour l'entretien et la restauration des milieux aquatiques | 30 | 7% | 15 | 15 | |
| 2.2 Mobilisation des acteurs (collectivités/agriculteurs/propriétaires concernés) | 40 | 9% | 25 | 15 | |
| 2.3 Accompagnement des acteurs locaux aux projets de restauration/entretien | 30 | 7% | 20 | 10 | |
| 2.4 Programmation de travaux | 33 | 8% | 18 | 15 | |
| 2.5 Mise en œuvre et suivi des marchés de travaux | 30 | 7% | 20 | 10 | |
| 2.6 Elaboration des documents administratifs et financiers préalables aux études et travaux (CCTP, dossier de subvention, DIG, DUP...) | 45 | 10% | 40 | 5 | |
| 3. Animation du Syndicat | 60 | 14% | 47 | 13 | |
| 3.1 - Gestion de la compétence GEMAPI, gestion financière, prévisionnel, bilan financier, conseils syndicaux | 30 | 7% | 20 | 10 | |
| 3.2 - Gestion courante au sein de la structure (veille technique et juridique, secrétariat CoPil, rédaction des rapports annuels d'activité et CR réunion...) | 30 | 7% | 27 | 3 | |
| 4. Missions communes aux animations milieux aquatiques | 14 | 3% | 2 | 12 | |
| 4.1 - Actions de sensibilisation des usagers/riverains à l'environnement (plaquette, classe d'eau, exposition...) | 6 | 1% | 1 | 5 | |
| 4.2 - Animations scolaires | 8 | 2% | 1 | 7 | |
| 5. Agent | 8 | 2% | 4 | 4 | |
| 5.1 Jour de formation des agents | 8 | 2% | 4 | 4 | |
| TOTAL jours | 440 | 100% | 308 | 132 | |

Figure 11 - Tableau de répartition du temps de travail en 2020 de la cellule animation

1.2.2 REPARTITION DU TEMPS DE TRAVAIL EN 2020

| Catégorie d'actions et identification des actions | 1 ETPT | |
|--|-------------|-----------------------------------|
| | Nb de jours | % par rapport au total jours ETPT |
| 1- Elaboration/suivi/mise à jour du programme RCE | 150 | 68% |
| 1.1 - Suivi des projets au niveau du bassin pour rétablir la Continuité Ecologique de la Risle | 45 | 20% |
| 1.2 - Mobilisation des acteurs (collectivités/agriculteurs/propriétaires concernés) | 25 | 11% |
| 1.3 - Accompagnement des acteurs locaux aux projets de restauration | 15 | 7% |
| 1.4 - Programmation de travaux | 30 | 14% |
| 1.5 - Mise en œuvre et suivi des marchés de travaux | 20 | 9% |
| 1.6- Elaboration des documents administratifs et financiers préalables aux études et travaux (CCTP, dossier de subvention, DIG, DUP...) | 15 | 7% |
| 3. Animation du Syndicat | 60 | 27% |
| 3.1 - Gestion de la compétence GEMAPI, gestion financière, prévisionnel, bilan financier, conseils syndicaux | 30 | 14% |
| 3.2 - Gestion courante au sein de la structure (veilles technique et juridique, secrétariat CoPil, rédaction des rapports annuels d'activité et CR réunion, CTEC...) | 30 | 14% |
| 4. Missions communes aux animations milieux aquatiques | 6 | 3% |
| 4.1 - Actions de sensibilisation des usagers/riverains à l'environnement (plaquette, classe d'eau, exposition...) | 2 | 1% |
| 4.2 - Animations scolaires | 4 | 2% |
| 5. Agent | 4 | 2% |
| 5.1 Jour de formation des agents | 4 | 2% |
| TOTAL JOURS ETPT | 220 | 100% |

Figure 12 - Poste n°1 Chargé de Mission RCE

| Poste n°2 Technicien rivière/PPRE (100% ETP) : 220J | 1 ETPT | |
|--|--------------------|--|
| Catégorie d'actions et identification des actions | Nb de jours | % par rapport au total jours ETPT |
| 2- Elaboration/suivi/mise à jour du programme d'action du PPRE | 208 | 95% |
| 2.1 - Suivi des projets au niveau du bassin pour l'entretien et la restauration des milieux aquatiques | 37 | 17% |
| 2.2 - Mobilisation des acteurs (collectivités/agriculteurs/propriétaires concernés) | 40 | 18% |
| 2.3 - Accompagnement des acteurs locaux aux projets de restauration/entretien | 30 | 14% |
| 2.4 - Programmation de travaux | 26 | 12% |
| 2.5 - Mise en œuvre et suivi des marchés de travaux | 30 | 14% |
| 2.6 - Elaboration des documents administratifs et financiers préalables aux études et travaux (CCTP, dossier de subvention, DIG, DUP...) | 45 | 20% |
| 4. Missions communes aux animations milieux aquatiques | 8 | 4% |
| 4.1 - Actions de sensibilisation des usagers/riverains à l'environnement (plaquette, classe d'eau, exposition...) | 3 | 1% |
| 4.2 - Animations scolaires | 5 | 2% |
| 5. Agent | 4 | 2% |
| 5.1 Jour de formation des agents | 4 | 2% |
| TOTAL JOURS ETPT | 220 | 100% |

2 MISE EN ŒUVRE DU CONTRAT - BILAN PAR MISSIONS ET PERSPECTIVES

2.1 ELABORATION DU PPRE DE LA CHARENTONNE

Dans le cadre de cours d'eau non domaniaux tels que la Charentonne et ses affluents, l'entretien de la végétation rivulaire incombe aux propriétaires des parcelles riveraines et cela jusqu'au milieu du lit. L'article L215-14 du Code de l'Environnement le stipule ainsi : "(...) Le propriétaire riverain est tenu à un entretien régulier du cours d'eau. L'entretien régulier a pour objet de maintenir le cours d'eau dans son profil d'équilibre, de permettre l'écoulement naturel des eaux et de contribuer à son bon état écologique (...) notamment par l'enlèvement des embâcles, des débris et atterrissement flottants ou non, par l'élagage ou le recépage de la végétation des rives."

Les diagnostics réalisés par les techniciens rivière du syndicat ont mis en évidence un manque d'entretien global du cours d'eau par les propriétaires. L'entretien de la végétation sénescente est rarement anticipé tandis que l'installation de clôture sur les parcelles pâturées est très peu employée. Le syndicat a décidé, suite à sa prise de compétences sur le territoire de la Charentonne et affluents (partie ornaise de leurs cours), d'entreprendre la même démarche que celle initiée sur la Risle afin de répondre aux problématiques d'entretien et de qualité globale du cours d'eau et dans l'objectif de mettre en œuvre un PPRE. Ce PPRE est réalisé en partenariat avec l'Intercom Bernay Terres de Normandie qui exerce la compétence GEMAPI sur la Guiel et la Charentonne dans l'Eure, en aval du territoire du SMBRC. Il a la particularité de ne pas se limiter au cours d'eau, mais de prendre en compte également les zones humides, de fond de vallée dans un premier temps, puis de plateau (notamment les mares) dans un second temps.

Le PPRE en cours de rédaction sera constitué de 4 documents (une monographie de synthèse, un état des lieux et diagnostic, un atlas cartographique et un programme d'actions). Il sera imprimé et distribué aux mairies et principaux acteurs du territoire. Ce dossier sera l'outil de référence dans la démarche de concertation et de négociation avec les propriétaires.

OBJECTIFS :

- Organiser des travaux de restauration de tronçon de cours d'eau, de gestion de la végétation des berges, de limitation de la flore envahissante et de restauration et gestion de zones humides
- Accompagner les propriétaires riverains et d'ouvrages dans leurs obligations réglementaires d'entretien et de bonne gestion du cours d'eau;
- Atteindre le "bon état écologique" des eaux d'ici 2021 et 2027.

BILAN 2020 :

- Fin du diagnostic terrain sur les cours d'eau et zones humide de fond de vallée;
- Echange et coordination avec l'Intercom Bernay Terres de Normandie, compétent pour la gestion des cours d'eau en aval, dans le département de l'Eure;
- Rédaction du PPRE (diagnostic, monographie de synthèse, cartographie, programme d'actions).

PERSPECTIVES 2021 :

- Programmation finale du PPRE;
- Rédaction des documents réglementaires et du marché début 2021.
- Prévision des travaux pour un commencement fin 2021;

2.2 SUIVI DU PPRE DE LA RISLE

Dans le cadre du PPRE de la RISLE qui est effectif depuis décembre 2018, chaque année le technicien en charge du PPRE a pour mission la programmation, le conventionnement, le suivi et la réception des travaux.

Bilan 2020 :

- Programmation et conventionnement de travaux sur les tronçons de la Risle et du Gué Maingot (Ri03, Ri06, Gm02). NB : étant donnée la situation sanitaire actuelle, l'entreprise qui devait intervenir entre août et novembre interviendra en début d'année 2021

PERSPECTIVES 2021 :

- Programmation et conventionnement pour les travaux des tronçons 2021 (Ri04, Gm01)
- Travaux, réception et suivi sur les tronçons de la Risle et du Gué Maingot (Ri03, Ri06, Gm02, Ri04, Gm01).
- Préparation du conventionnement avec les propriétaires dans le cadre des tronçons PPRE 2022



2.3 PROGRAMME DE RESTAURATION DE LA CONTINUITE ECOLOGIQUE (RCE)

En 2007, le Syndicat Mixte Intercommunal d'Aménagement des Cours d'eau du Bassin de la Risle s'est proposé d'accompagner la démarche réglementaire entreprise par les Services de l'État auprès des propriétaires. Une étude technique a été confiée au bureau d'étude STUCKY. Celle-ci a fourni des éléments techniques, administratifs et financiers permettant aux propriétaires de déterminer le type d'aménagement à mettre en place pour garantir la libre circulation des poissons sur leur site et fournir l'essentiel des éléments nécessaires à l'exécution des travaux.

Suite à la consultation des propriétaires, une programmation prévisionnelle a été établie par le syndicat qui s'est proposé de prendre la maîtrise d'ouvrage des interventions, en se substituant aux propriétaires riverains. Une première tranche de travaux concernant 4 ouvrages a été réalisée en 2007/2008.

De 2009 à 2011, le syndicat a décidé au vu des objectifs de Restauration de la Continuité Écologique imposés par la Directive Cadre Européenne sur l'Eau et de l'insuffisance de l'étude initiale pour atteindre cet objectif, de renouveler une étude afin d'évaluer les possibilités d'amélioration de la continuité écologique pour chaque ouvrage. En effet l'étude « Stucky » avait pour principal objectif la libre circulation piscicole. En 2012, le bureau d'étude CE3E réalise une nouvelle étude d'esquisse sur 12 complexes d'ouvrages, avec comme objectif la libre circulation sédimentaire et piscicole.

En concertation avec l'ONEMA, en 2010, 6 ouvrages ont été définis comme prioritaires sur la Risle Ornaise (d'amont en aval) :

- Ouvrages du Gué Fouché à Echauffour
- Usine Boisthorel à Rai
- Moulin de Porte à Rai
- Moulin de la Fausse à Saint-Sulpice-sur-Risle
- Usine Bohin à Saint-Sulpice-sur-Risle
- Moulin de Bouviers à Saint-Sulpice-sur-Risle

Par la suite d'autres ouvrages ont été intégrés à l'étude :

- Le Moulin de Launay à Echauffour
- Le Moulin et château de Saint-Hilaire-sur-Risle
- Le Moulin de Beaufai
- Le Moulin d'Aube
- Les ouvrages sur L'Aigle
- Le Moulin des Gondrillers à St Martin d'Ecublei

Une concertation et des négociations sont menées au cours des années 2013 et 2014 sans grands résultats. Seules les communes d'Aube et de L'Aigle donnent leur consentement à une phase ingénierie.

En janvier 2016, l'étude CE3E, clôturée, propose différents scénarii de mise aux normes des ouvrages, en apportant une aide financière et technique via la maîtrise d'ouvrage du Syndicat de la Risle. En premier lieu, le Comité Syndical a retenu les scénarii répondant parfaitement aux exigences de la DCE. Des visites sur site sont programmées avec un groupe de travail "continuité" constitué du syndicat de la Risle, de la DDT 61, de l'Onema et d'un représentant des amis des moulins du Perche (Rappel de la réglementation, proposition du scénario CE3E). Il est convenu avec les propriétaires des moulins de Porte, d'Aube et des ouvrages de L'Aigle une mise aux normes.

La maîtrise d'œuvre (MOE) des études et travaux des ouvrages des moulins d'Aube et de Porte et des ouvrages de L'Aigle a été attribuée au bureau d'étude Artelia. La réunion de lancement de l'étude (AVP) a eu lieu en mars 2017. La phase AVP s'est achevée début 2018.

La relance des propriétaires pour la mise aux normes a permis de faire aboutir deux nouveaux projets.

Les propriétaires de l'ancienne laiterie du Gué Fouché (ouvrage Grenelle) souhaitent se mettre aux normes. Il est prévu un effacement de l'ouvrage amont avec une répartition des débits en faveur du bras original, l'aménagement du bief et du bras existant pour diversifier les écoulements et les habitats et la restauration de 8000 m² de zone humide. L'étude est en cours et la phase pro sera réalisée début 2020.

Le moulin à Papier (non compris dans l'étude CE3E) a été racheté par la CdC des Pays de L'Aigle. L'ouvrage n'est pas aux normes et la CdC souhaite se mettre en conformité. L'ouvrage hydraulique est impactant pour la continuité piscicole. Il est prévu un effacement et la création d'un nouveau lit pour supprimer le frein hydraulique créé par la position de l'ouvrage. L'étude est en cours de rédaction en régie et devrait passer en phase pro courant 2020

OBJECTIFS :

- Rétablir la continuité écologique sur la Risle ornaise (en application du L.214-17 liste 2).
- Poursuivre les études et travaux en cours et à venir
- Poursuite des visites, sur les 9 ouvrages non réglementaires

BILAN 2020 :

- Phase réglementaire L'Aigle
- Phase travaux Aube
- Phase AVP sur le Moulin de Feugerou
- Phase Pro sur le Gué Fouché
- Réflexion plus globale sur les ouvrages du Moulin à Papier et du moulin de Porte
- Rédaction des marchés publics



PERSPECTIVES 2021 :

- Phase travaux de L'Aigle;
- Réflexion plus globale sur les ouvrages du Moulin à Papier et du moulin de Porte;
- Suivi de l'évolution après travaux sur le site du moulin d'Aube;
- Phase travaux du Gué Fouché;
- Phase Pro du moulin de Feugerou;
- Relance des négociations avec les propriétaires en prenant appui sur les premiers travaux.

| Ouvrage | Communes | Scénario retenu par le Comité Technique | Scénario retenu par le propriétaire ("à l'oral") | Possibilité d'interventions sur ce site |
|-------------------------------------|--------------------------|---|--|---|
| Le Gué Fouché | Echauffour / Planches | Moyennement ambitieux | Répartition de débit en faveur du fond de vallée | Phase travaux 2021 |
| Moulin de Launay | Echauffour | Minimal | "minimal" | Scénario à revoir, les services de l'état doivent prendre la main |
| Château de Saint-Hilaire- sur-Risle | Saint-Hilaire-sur- Risle | Maximal ou max variante | "optimal" | Négociation en cours car classement en Monuments Historiques |
| Moulin de Beaufai | Beaufai | Maximal variante | "minimal ou optimal" | En vente |
| Moulin d'Aube | Aube | Maximal | MAXIMAL | ✓ |
| Usine de Boisthorel | Rai | Maximal | "Maximal" | Négociation en cours |
| Moulin de Rai | Rai | - | - | Aux normes si maintien du bras secondaire |
| Moulin à Papier | L'Aigle | Négociation à reprendre | Négociation à reprendre | Réflexion plus globale |
| Moulin de Porte | Rai | | | |
| Ouvrages sur L'Aigle | L'Aigle | Optimal | OPTIMAL | Phase Tavaux 2021 |
| Moulin de la Fausse (Orne Plastic) | St Sulpice sur Risle | Doute avec la vente | ? | A voir en vente potentiels acquéreurs intéressés par le droit d'eau |
| Usine Bohin et Moulin de Bouviers | St Sulpice sur Risle | Optimal | "minimal" | Relance des réflexions après confirmation GEMAPI |
| Moulin de la Chaise | St Martin d'Ecublei | Demande de mise en conformité | Demande de mise en conformité | Fort potentiel RCE |
| Moulin des Gondrillers | St Martin d'Ecublei | Médian | "minimal modifié" | Négociation difficile |

Figure 13 - Tableau récapitulatif des négociations RCE d'amont en aval

2.4 COMMUNICATION

2.4.1 ANIMATIONS SCOLAIRES

Le syndicat souhaite réaliser des actions de communication auprès du jeune public (maternelle, primaire, collège) pour sensibiliser le public à la ressource en eau. Le syndicat intervient en classe et invite les élèves sur le terrain pour découvrir la Risle et les milieux aquatiques associés.

En 2020 le syndicat a fait l'acquisition d'un barrage flottant. Nous aimerions développer des projets de communication avec le Syndicat Mixte Intercommunal pour le Ramassage et le Traitement des Ordures Ménagères (SMIRTOM) et l'IME Ségur autour de la gestion des déchets et de la pollution.



2.4.2 COMMUNICATIONS GENERALES DU SYNDICAT

Le syndicat a prévu de communiquer de manière plus importante pour permettre de développer des échanges plus réguliers sur l'état d'avancement des projets.

Plusieurs panneaux grands format ont été installés dans les villes et chemins piétons couramment fréquentés par le grand public.

Courant 2020, les animations prévues auprès des scolaires ont été annulées en raison de la crise sanitaire.

OBJECTIFS :

- Sensibiliser le jeune public et le grand public à la ressource en eau, sa protection, dans son état naturel et dans un cycle domestique.
- Montrer et expérimenter différents milieux et habitats (mare, cours d'eau, lit mineur, ripisylve...)
- Proposer des interventions autour du cycle de l'eau et de la rivière aux classes du bassin versant.

BILAN 2020 :

- Pose des panneaux
- Pose d'un barrage pour rétention de la pollution par déchets flottants, 1 article à ce sujet dans le journal local et une interview sur la radio régionale.

PERSPECTIVES 2021 :

- Proposer des interventions autour du cycle de l'eau aux acteurs du territoire et au grand public
- 3 journées d'interventions en école et centre aéré vont être mises en place dans le cadre du festival des 24 heures de la Biodiversité, initialement prévu en 2020 et reporté en 2021.
- Développement de la communication et la sensibilisation autour du barrage flottant



3 PREVISIONNEL 2021

3.1 MOYENS HUMAINS

Deux employés sont nécessaires, un technicien rivière en charge du PPRE et un chargé de mission en charge de la RCE et de l'animation du syndicat.

| Poste n°1 Chargé de Mission RCE (100% ETP) : 220 J | | 1 ETPT | |
|--|--------------------|--|--|
| Catégorie d'actions et identification des actions | Nb de jours | % par rapport au total jours ETPT | |
| 1- Elaboration/suivi/mise à jour du programme RCE | 141 | 64% | |
| 1.1 - Suivi des projets au niveau du bassin pour rétablir la Continuité Ecologique de la Risle | 20 | 9% | |
| 1.2 - Mobilisation des acteurs (collectivités/agriculteurs/propriétaires concernés) | 22 | 11% | |
| 1.3 - Accompagnement des acteurs locaux aux projets de restauration | 20 | 9% | |
| 1.4 - Suivi des marchés de travaux | 34 | 15% | |
| 1.5 - Elaboration des documents administratifs et financiers préalables aux études et travaux (CCTP, dossier de subvention, DIG, DUP...) | 45 | 20% | |
| 3. Animation du Syndicat | 60 | 27% | |
| 3.1 - Gestion de la compétence GEMAPI, gestion financière, prévisionnel, bilan financier, conseils syndicaux, suivi du PPRE en appui au technicien | 20 | 9% | |
| 3.2 - Gestion courante au sein de la structure (veilles technique et juridique, secrétariat CoPil, rédaction des rapports annuels d'activité et CR réunion...) | 40 | 18% | |
| 4. Missions communes aux animations milieux aquatiques | 15 | 7% | |
| 4.1 - Préparation des animations | 4 | 2% | |
| 4.2 - Animation des journées | 6 | 3% | |
| 4.3 - Réunion publique, création de supports, sensibilisation auprès des riverains, élus, industriels, gestion du site internet ... | 5 | 2% | |
| 5. Agent | 4 | 2% | |
| 4.1 Jour de formation des agents | 4 | 2% | |
| TOTAL JOURS ETPT | 220 | 100% | |

Figure 14 - Poste n°1 Chargé de Mission RCE

| Catégorie d'actions et identification des actions | 1 ETPT | |
|---|-------------|-----------------------------------|
| | Nb de jours | % par rapport au total jours ETPT |
| 2- Elaboration/suivi/mise à jour du programme d'action du PPRE | 206 | 93% |
| 2.1 - Méthodologie fin de la phase terrain rivière, phase terrain ZH | 60 | 27% |
| 2.2 - Réalisation des rapports et de la bibliographie programmation de travaux | 50 | 23% |
| 2.3 - Suivi des projets au niveau du bassin pour l'entretien et la restauration des milieux aquatiques | 20 | 9% |
| 2.4 - Mobilisation des acteurs (collectivités/agriculteurs/propriétaires concernés) | 21 | 10% |
| 2.5 - Accompagnement des acteurs locaux aux projets de restauration/entretien | 25 | 11% |
| 2.6- Elaboration des documents administratifs et financiers préalables aux études et travaux (CCTP, dossier de subvention, DIG, DUP...) | 30 | 13% |
| 4. Missions communes aux animations milieux aquatiques | 10 | 5% |
| 4.1 - Actions de sensibilisation des usagers/riverains à l'environnement (plaquette, classe d'eau, exposition...) | 3 | 2% |
| 4.2 - Animations scolaires | 5 | 3% |
| 5. Agent | 4 | 2% |
| 5.1 Jour de formation des agents | 4 | 2% |
| TOTAL JOURS ETPT | 220 | 100% |

Figure 15 - Poste n°2 Technicienne rivière/PPRE

3.2 PREVISIONNEL FINANCIER

Prévisionnel financier 2021 - SMB de la Risle et Charentonne

Poste n°1 de chargé de mission (100 % ETP - 12 mois)

Poste n°2 de Technicien rivière - PPRE (100% ETP - 12 mois)



Salaire et charges sociales

| | Poste n°1 | Poste n°2 | Total |
|----------------------------------|-----------------|-----------------|-----------------|
| Salaire brut | 25 000 € | 23 000 € | 48 000 € |
| Charges patronales | 12 000 € | 11 000 € | 23 000 € |
| Total Salaires et Charges | 37 000 € | 34 000 € | 71 000 € |

Coût

| | Postes 1 et 2 |
|--|----------------|
| Assurances | 1500 € |
| Carburant et entretien du véhicule | 2000 € |
| Fournitures administratives | 1250 € |
| Frais de mission | 650 € |
| Frais d'affranchissement | 400 € |
| Vêtements de travail | 900 € |
| Frais de télécommunication | 800 € |
| Matériel | 1500 € |
| Total coût de fonctionnement en € TTC | 9 000 € |

Total animation année 2019

| | |
|------------------------------------|-----------------|
| Salaire et charges sociales | 71 000 |
| Total en € TTC | 80 000 € |

Financiers sollicités :

Agence de l'Eau Seine Normandie - 50 % : 40 000 €
 Région Normandie/Europe FEADER - 30% : 24 000 €
 SMB Risle Charentonne - 20 % : 16 000 €

Figure 16 - Prévisionnel financier 2021

3.3 RECAPITULATIF DES PERSPECTIVES 2021

3.3.1 PPRE

Suivi du programme de travaux du PPRE de la Risle.

L'année 2021 sera en grande partie consacrée à la phase réglementaire et la DIG du PPRE Charentonne en collaboration avec l'Intercommunalité Bernay Terre de Normandie (IBTN)

3.3.2 PROGRAMME RCE

L'année 2021 marquera la suite des travaux RCE initiés en 2020 mais surtout, les premiers chantiers du CTEC Risle Charentonne. Ceux-ci devraient être exemplaires afin d'initier une dynamique chez les propriétaires d'ouvrages. En effet, certains propriétaires attendent de voir les résultats sur d'autres ouvrages avant de lancer l'opération. L'intervention à venir en contexte urbain à L'Aigle peut être considérée comme « site référence ».

Cette année marquera un tournant aussi pour l'ouvrage du Gué Fouché.

3.3.2.1 Gouvernance

L'arrivée de la GEMAPI a entraîné le vote de nouveaux statuts et d'un nouveau budget et ont pris effet au 1^{er} janvier 2018. Les projets du syndicat concordent parfaitement avec cette compétence et doivent être poursuivis. Un ouvrage a été identifié comme système d'endiguement et sera étudié et identifié comme tel avec une étude de danger EED courant 2021.

3.3.3 COMMUNICATION

Le plan de communication pour le syndicat continuera sur sa lancée avec la pose des panneaux de sensibilisation de la Risle ornaise. Le nouveau site internet fera l'objet de mise à jour régulière et être la vitrine du syndicat.

L'animation des classes d'eau est aussi un bon vecteur de sensibilisation du jeune public et plus largement la participation à certains événements tel que les 24h de la biodiversité.

La pose d'un barrage flottant en 2020 permettra de développer des outils de sensibilisation à la pollution.

| | |
|---|----|
| Figure 1 - Carte de localisation de la Risle et de la Charentonne..... | 4 |
| Figure 2 - Carte des cours d'eau du SMBRC | 6 |
| Figure 3 - Carte des communes et collectivités adhérentes d'eau au SMBRC..... | 7 |
| Figure 4 - Tableau de synthèse des réservoirs biologiques..... | 8 |
| Figure 5 - Les ZNIEFF du bassin | 9 |
| Figure 6 - Le patrimoine naturel du bassin de la Risle ornaise..... | 10 |
| Figure 7 - Carte de localisation des foyers d'espèces végétales invasives..... | 11 |
| Figure 8 - Tableau de l'état des masses d'eau superficielles (données 2013) | 12 |
| Figure 9 - Tableau de l'état des masses d'eau souterraines (données 2013) | 13 |
| Figure 10 - Organigramme du SMIACEB de la Risle..... | 14 |
| Figure 11 - Tableau de répartition du temps de la cellule animation..... | 15 |
| Figure 12 - Poste n°1 Chargé de Mission RCE..... | 16 |
| Figure 14 - Tableau récapitulatif des négociations RCE d'amont en aval | 22 |
| Figure 15 - Poste n°1 Chargé de Mission RCE..... | 25 |
| Figure 16 - Poste n°2 Technicienne rivière/PPRE | 26 |
| Figure 17 - Prévisionnel financier 2021 | 27 |



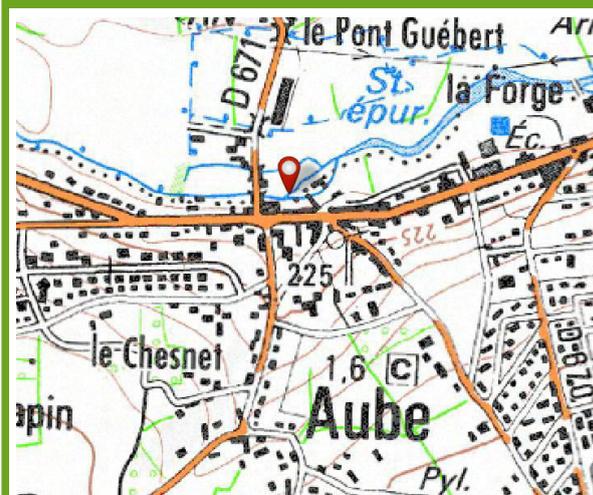
FICHE "RHM"

Opérations de restauration hydromorphologique

Renseignements généraux

| | | | |
|--|--|---------|-------|
| Intitulé de l'opération | Restauration de la continuité écologique au droit du moulin d'Aube | | |
| Maître d'ouvrage | Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne | | |
| SIRET | 25610209600029 | | |
| Année de réalisation des travaux | 2020 | Bassin | RISLE |
| Cours d'eau | Risle | | |
| Enjeu/x de l'opération | Code Masse d'eau | FRHR266 | |
| <input checked="" type="checkbox"/> Environnement / Biologie | Cadre réservé à la CATER | | |
| <input type="checkbox"/> Hydraulique / Sécurité publique | CODE FICHE | | |
| <input type="checkbox"/> Ressource en eau / Salubrité publique | | | |

Localisation



Description des travaux réalisés

Travaux d'effacement de l'ouvrage hydraulique de l'ancien moulin d'Aube à Aube dans l'Orne. Travaux comprenant la suppression de tous les éléments de l'ouvrage, l'ancienne passe à poisson et la restauration des berges par profilage et plantation et du fond du lit par recharge granulométrique.

Commentaire sur l'évolution du site

Suite aux travaux réalisés de juin à mi-septembre :

- retour de deux espèces végétales, de la Callitriche et de la Véronique mouron d'eau.
- observation de frayères de truite fario sur le site travaux.

Vues des travaux réalisés

Avant



Après



FICHE "RHM"

Opérations de restauration hydromorphologique

Evolution des travaux réalisés :

